

chanoine, et eût rendu des points à un carme pour la grâce et l'amabilité. (L.-J. Larcher.) L'orthographe primitive de sonneur, dans cette locution, était sauneur, parce que les sauneurs ou marchands de sel sont toujours très-altérés. Rabelais a dit : « Panocrates, remontrant que c'étoit mauvaise diète ainsi boire après dormir : c'est, répondit Gargantua, la vraie vie des Pères ; car, de ma nature, je dors salé. » *Boire à tire-larigot*, Boire à longs traits, sans s'arrêter pour prendre haleine. V. LARIGOT. *Boire son soûl*, Boire tant qu'on peut, boire à l'excès. *Boire à sa soif*, Boire seulement quand on a soif, et rien que ce qu'il faut pour se désaltérer. *Boire sans soif*, Boire sans besoin, par passion, par ivrognerie. On dit même substantiv. : *Un boir sans soif*. Il n'est pas rare d'entendre une femme des faubourgs dire à son mari : *Tu n'es qu'un boir sans soif !* *Boire à la régale* ou *au gale*, Se verser une liqueur dans la bouche, d'un peu haut, et en renversant la tête en arrière. *Boire d'autant*, Boire à satiété, boire beaucoup : *Nous mangèmes comme quatre, et nous bûmes d'autant*.

Tous trois burent d'autant : l'Anier et le grison firent à l'éponge raison.

LA FONTAINE.

Il y a à boire et à manger. Se dit proprement d'un liquide trop épais servi comme boisson, et fig. d'une affaire qui peut avoir de bons et de mauvais résultats, de tout ce qui est mêlé de bon et de mauvais : *Il y a à boire et à manger dans tout cela*. (Balz.) *Il n'y a pas de l'eau à boire, ou pas d'eau à boire*, Se dit d'une affaire peu lucrative, où il n'y a rien à gagner : *Moi qui connais l'entreprenne, je soutiens qu'il n'y a pas d'eau à boire*. (Scribe.)

Loc. prov. *Qui a bu boira*, L'ivrognerie est un vice dont on ne peut se défaire, et généralement on ne se corrige jamais d'un défaut qui est devenu une habitude. *A petit manger bien boire*, Quand on a peu à manger, il faut s'en dédommager en buvant bien. Se dit pareillement d'une personne qui mange peu, mais qui boit beaucoup. *On ne saurait si peu boire qu'on ne s'en sente*, Boire un peu trop expose toujours à quelque sottise. *On ne saurait faire boire un âne qui n'a pas soif*, On ne saurait déterminer une personne entêtée à faire ce qui ne lui plaît pas.

Le roi boit ! La reine boit ! Acclamation usitée le jour des Rois, chaque fois que le roi ou la reine de la fête se met à boire : *La Calprenède fit plusieurs tragédies, toutes oubliées, excepté celle de Mithridate, dont une anecdote singulière conserve le souvenir. Cette pièce fut représentée le jour des Rois. Mithridate, qui en est le héros, parut avec une coupe empoisonnée à la main, et, après avoir débarrassé quelque temps, il dit en avalant le poison : Mais c'est trop différer...*

Un plaisant acheva le vers en criant :

Le roi boit ! le roi boit !

A boire ! loc. ellipt. par laquelle on demande à boire.

Manég. *Boire dans son blanc*, Se dit d'un cheval bai alezan, qui a le nez blanc : *Le cheval noir dans son blanc*. *Boire la bride*, Se dit d'un cheval qui a le mors trop enfoncé dans la bouche.

Mar. *Faire boire la voile*, Tenir la voile lâche, lui laisser du jeu lorsqu'on la coud à la ralingue.

Techn. *Faire boire une étoffe*, La tenir lâche en la cousant. *Faire boire des peaux*, Les mettre dans la rivière pour les faire imbibes, comme font les chamoiseurs.

V. n. ou intr. Etre bu : *Vin bon à boire*. *Vin prêt à boire*. *Liqueur agréable à boire*.

Se boire v. pr. Etre bu : *Ce vin se boirait à dessert*. *Le café se boirait très-chaud*.

Anecdotes. Les Romains, à la fin du repas, se faisaient apporter la coupe magistrale, et buvaient à la ronde autant de coups qu'il y avait de lettres dans le nom de leurs maîtresses.

T'es gris, disait un ivrogne à un autre. — Comment, je suis gris ? — Oui. — Allons donc, tu veux rire. Comment veux-tu que je sois gris ? je n'ai bu que du vin blanc.

Arlequin, ayant bu un jour plus que de coutume, s'écriait, de cette voix nasillarde que tout le monde lui connaît : « C'est bien singulier ! On dit qu'un verre de vin donne des jambes ; en voilà plus de quarante que je bois, et je ne peux plus me porter. »

Un riche financier, retiré à la campagne, s'ennuyait fort un soir de la fête des Rois. Tout à coup, il entendit de grands éclats de gaieté chez un pauvre bûcheron, son voisin, où il savait que l'ordinaire ne se composait que de pain noir et de fromage grossier, durci sous la cendre. Etonné de cette joie inaccoutumée, il voulut en connaître la cause. Il trouva ces pauvres gens, dépourvus de tout pour fêter les Rois, qui s'amusaient, le père, la mère et les cinq enfants, à plonger dans un seau d'eau les rois d'un vieux jeu de cartes, en criant chaque fois : *Le roi boit ! le roi boit !* Le financier, ravi de cette gaieté de bon aloi, les féli-

cita, rentra chez lui, et leur fit porter immédiatement un panier de son meilleur vin.

Quelle étrange folie !
S'écriait l'autre jour Colin,
Grégoire se marie,
Lui qui n'aime que le vin.
— Ah ! cesse d'attaquer sa gloire,
Lui répondis-je, mon voisin ;
Sa future a son caveau plein ;
Il ne l'épouse que pour boire.

A Grégoire on disait un jour :
De la brunette et de la blonde
On voit les attraits tous les jours
Se partager les cœurs du monde.
Dis-moi laquelle, à ton avis,
Sur l'autre doit avoir le prix ?
Peu m'importe, reprit Grégoire,
J'aime mieux boire.

Sur le midi, sortant de la taverne,
Certain ivrogne allait je ne sais où,
Mon homme tombe, et soudain on le berne,
Bien qu'il jouât à se casser le cou.
Quelqu'un pourtant lui dit : « Ami Grégoire,
Puisque le vin vous fait ainsi broncher
A chaque pas, vous avez tort de boire,
— Non, mon ami, mais j'ai tort de marcher. »

PONS DE VERDUN.

Ci-git un enfant de Silène,
Qui soutint tant qu'il put l'honneur du cabaret ;
Il but toute sa vie, et jamais sans sujet.
A vingt ans, il buvait pour oublier Climène ;
A trente ans, par oisiveté ;
A quarante, il noyait sa sombre inquiétude ;
A cinquante, ce fut une vieille habitude
Qui devint, à soixante, une nécessité.

(Épithaphe d'un buveur.)

Tout boit dans la nature.

La nature boit la pluie,
Et l'arbre en buvant l'air
Boit, aspire la vie ;
Le soleil boit la mer,
Tout à soif, et j'aime à le croire,
A boire si tout est soumis,
Pourquoi donc, mes bons amis,
Me quereller quand je veux boire ?

Pour trop bien boire, un seigneur de Bourgogne
De son pauvre œil se trouvait déformé ;
Un docteur vient : « Voici de la besogne
Pour plus d'un jour ! — Je patienterai.
— Ça, vous boirez... » — Eh bien, soit, je boirai.
— Quatre grands mois... — Flûte ! douze, mon maître.
— Cette tisane... — A moi ? Voyez ce traitre !
Vade retro ! guérir par le poison !
Non, par ma soif ! pardons une fenêtre,
Puisqu'il le faut ; mais sauons la maison. »

J.-B. ROUSSEAU.

Si toute génération
Est faite de corruption,
Il naîtra bientôt, comme on pense,
Un cep de vigne de la panse
D'un bon biberon que voici
Au sein de ce monument-ci ;
Car jamais, dit-on, la nuit noire,
Tant fût tard, ne l'a vu sans boire,
Et jamais le jour ne l'a vu,
Tant fût-il matin, qu'il n'eût bu.
Mais tandis qu'avec trois ou quatre,
Il buvait faisant le folâtre,
La Parque, qui ne buvait pas,
L'a fait aller boire là-bas.

(Épithaphe plaisante d'un buveur.)

Allus. litt. Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre, Allusion à un vers de Frédéric II. V. AUGUSTE.

A boire ! à boire ! Chanson de buveurs émérites. Tous les départements vinicoles de la France l'entonnent à l'occasion, c'est-à-dire dans les grandes circonstances, et il faut un gosier et un estomac robustes pour résister aux rasades qu'appelle chaque couplet. Remarque caractéristique : Chaque pays s'approprie le troisième vers du refrain. Ainsi, en Bourgogne, au lieu de *les bons enfants*, on dit *les Bourguignons n'ont pas si fous*, etc., et aussi dans le Mâconnais, le Bordelais, l'Angoumois, etc.

A boire ! à boire !

boi - re ! Nous quittons-nous sans

boi - re ? Les bons en-fants n'ont pas si

fous Que d'se quit-ter sans boire un coup !

Chaqu' chan - son qui prend sa

fin Ell' mé - ri - te, ell' mé -

ri - te, Chaqu' chan - son qui prend sa

fin, Elle mé - rite un verr' de vin !

DEUXIÈME COUPLET.

Un coup, c'est trop peu, mon vieux,
Encore un, frère Grégoire,
Quand les bœufs vont deux à deux,
Le labourage en va mieux.

A boire, etc.

TROISIÈME COUPLET.

Deux coups sont bientôt finis.
Verse encore, frère Grégoire,
A la santé des amis,
A la table réunis.

A boire, etc.

QUATRIÈME COUPLET.

Trois coups, ce n'est pas assez,
Allons donc, frère Grégoire,
En l'honneur de ces beautés
Dont les cœurs sont enchantés.

A boire, etc.

CINQUIÈME COUPLET.

Quatre coups ! morgue, ho !
Non vraiment, frère Grégoire,
A notre hôte que voilà,
Buons encore celui-là.

A boire, etc.

SIXIÈME COUPLET.

Cinq coups, l' compte n'est pas fait,
Encore un, frère Grégoire,
Notre hôte se fâcherait
Si sa cave n'y passait.

A boire, etc.

SEPTIÈME COUPLET.

Mais la mûre est au complet ;
Merci bien, frère Grégoire,
Laissons reposer le cornet
Et fermez le robinet.
A boire, à boire, à boire,
Nous quittons-nous sans boire ?
Les bons amis n'ont pas si fous
Que d'se quitter sans boire un coup.

BOIRE s. m. (boi-re — rad. boire, v.). Action de boire ; liquide que l'on boit : *Le boire et le manger*. Ils souffraient sans peine que la qualité des viandes et la mesure du boire et du manger leur fussent marquées. (Boss.) On apprend au chardonnepret à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger. (Buff.) En tout pays, mettez-vous peu à peu aux habitudes locales pour le boire et le manger. (Rasp.)

Et le financier se plaignait
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
Comme le manger et le boire.

LA FONTAINE.

Après boire, Après avoir bu ; après le repas : *Chanter, discuter après boire*.

Bon ! il ne faut pas croire

Les divagations d'un rumeur après boire.

EM. AUGIER.

Eh bien ! nous lirez-vous quelque chose aujourd'hui ? Me dit un curieux qui s'est toujours fait gloire d'honorer les neufs sœurs et toujours, après boire, d'aimer à dormir au bruit des vers psalmodiés.

A. CHÉNIER.

Par exagér. Il en perd, il en oublie le boire et le manger. Se dit de celui qui est entièrement absorbé par une passion, par une occupation : *Il faut savoir paraître accablé d'affaires, savoir à propos PERDRE LE BOIRE ET LE MANGER*. (La Bruy.) *J'en ai perdu le boire, le manger et le sommeil*. (Dider.)

BOIRE s. f. (boi-re — du bas lat. *borra*, creux plein d'eau). Navig. Bras secondaire de la Loire. Ce mot n'est usité que dans les départements du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Ainsi on dit : *LA BOIRE de Chalonnais*, la BOIRE de Saint-Florent, au lieu de dire : *le bras de Chalonnais*, etc.

Pêch. Espèce de mare, ordinairement très-profonde, qui se trouve dans un lieu bas, le long d'une rivière, et qui est formée par les eaux d'infiltration ou par celles des débordements : *Quelquefois, les BOIRES communiquent au lit de la rivière par des conduits souterrains*. Canal, rigole, à ciel ouvert ou en souterrain, qui met en communication une masse d'eau stagnante avec un cours d'eau : *Pratiquer des BOIRES pour assainir un étang*.

BOIREL (Antoine), chirurgien français, né en 1625. Il exerça son art à Argentan, en Normandie, et s'est fait connaître en publiant un *Traité des plaies de la tête* (Alençon, 1677, in-8°), ouvrage fort estimé, plein d'observations exactes et fait dans l'esprit du célèbre chirurgien Ambroise Paré.

BOIRIE (Jean-Bernard-Eugène CANTIRAN DE), dramaturge français, né à Paris en 1783, mort en 1837. Il fut successivement directeur du théâtre des Jeunes-Artistes et de celui de l'Impératrice (Odéon), puis régisseur de la Porte-Saint-Martin. Il composa, avec divers collaborateurs, un grand nombre de mélodrames, dont les plus connus sont : *la Femme à trois visages* (1806), *l'Homme de la forêt Noire* (1811), *la Marquise de Ganges* (1815), *la Fille maudite* (1817), *le Bourgmeister de Saardam* (1818), *les Deux forçats* (1822), etc.

BOIRIN s. m. (boi-rain — rad. boire). Mar.

Nom du cordage auquel est attachée la bouée.

BOIRUDE, nom du sacristain de la Sainte-Chapelle, l'un des trois que désigna le sort pour enlever le lutrin, dans le *Lutrin* de Boileau.

Chacun croit que son nom est le dernier des trois. Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix, Boirude, sacristain, cher appui de ton maître ! Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paraître ! (Le Lutrin, chant 1^{er}.)

BOIS s. m. (boi. — Le sens primitif de ce mot était celui de *forêt*, qu'il a encore, la *silva* des Latins ; il vient directement des idiomes germaniques, en passant par les formes intermédiaires du vieux français *busch*, *bosch*, *buse*, dérivées elles-mêmes de la basse latinité *boschus*. Cette forme primitive se remarque encore fort bien dans nos mots *bosquet*, *bouquet*, *bûche*, — la présence de l'accent circonflexe indique la suppression du *s*, *busche*, — *buisson*, *bocage*, *embusquer* et *débusquer*, dont le verbe *débusquer* dans le sens neutre n'est vraisemblablement qu'une variante. Le *boschus* de la basse latinité est calqué sur le haut allemand *busch*, forêt, haller, l'allemand *busch*, le hollandais *bosch*, le danois *busk*, le suédois *buska*, etc. Ce n'est que plus tard que le mot *bois* a été pris dans un sens plus restreint, dans l'acception du latin *lignum*. La racine germanique a passé dans les autres langues néo-latines, dans l'italien *bosco*, *boschetto*, dans l'espagnol *bosque*, etc. Le *bois*, considéré comme matière première, se dit en allemand *holz*, en anglais *wood*, en italien *legno*, — du latin *lignum*, — en espagnol *lana*, *lenoi*, — même origine, — *madera* — du latin *materia*, — bois de charpente, d'où le nom de l'île de *Madère*, etc.). Substance dure, compacte ou fibreuse, qui constitue la tige, les branches, la racine des grands végétaux : *Bûche vert*. Bois sec. Bois vermoulu. Bois de chêne, de noyer, de sapin, d'ébène, de citronnier, d'acajou. Bois de construction, de charbonnage. Bois de chauffage. Une pièce, un morceau de bois. Une maison, un chalet de bois. Des meubles, des ustensiles de bois. Les forêts du mont Liban nous fournissaient le bois des vaisseaux. (Fén.) Les portes, en bois de rose, étaient rehaussées de moulures d'argent doré très-délicatement ciselées. (E. Sue). Les arbres qui croissent rapidement ont un bois moins dur et vivent moins longtemps. (Maquet.) Les Indiens allument du feu en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre (A. Rion).

Certain paten chez lui gardait un dieu de bois, De ces dieux qui sont sourds, bien qu'ayant des oreilles.

LA FONTAINE.

Fragments de branches ou de troncs d'arbre destinés à alimenter un foyer : *Gros bois*. Menu bois. Une voie, un stère de bois. Fendre, scier du bois. Faire sa provision de bois. Mettre du bois au feu. Les Bois d'orme, de hêtre, de chêne, de charme, sont ceux qui jettent le plus de chaleur en brûlant. (Francœur.)

Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.

BOILEAU.

Venait l'hiver, le bois manquait à l'âtre.

BÉRANGER.

Par ext. Objet de la même matière ; partie d'un objet qui en est faite : *Manger dans du bois*. Le bois d'un instrument de musique. Le bois d'un outil. Le bois d'un fauteuil.

Ce foudre ridicule Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule.

CORNEILLE.

Fam. Coups de bâton : *Charger de bois un homme*. Gare le bois, si j'apprends quelque chose ! (Mol.)

Couleur d'un bois travaillé : *Une table de sapin peinte en bois de noyer*. Il fit venir un peintre qui s'engagea, dans la semaine, à blanchir les plafonds, nettoyer les fenêtres, peindre toutes les boiseries en bois de Spa, et mettre le carreau en couleur. (Balz.)

Réunion d'arbres couvrant un certain espace de terrain ; terrain ainsi couvert : Bois épais, touffu. Bois sombres. Bois d'oliviers, de chênes, de sapins. Traverser un bois. Se promener, s'enfoncer dans un bois. Quand le soleil entre dans ma chambre, j'en sors, et je vais dans les bois, où je trouve un frais admirable. (Mme de Sév.) Le lièvre se tient en été dans les champs, en automne dans les vignes, en hiver dans les bois. (Buff.)

Mes seuls gémissements font retentir les bois.

RACINE.

Belles, craignez les bois et leur vaste silence.

LA FONTAINE.

Les arbres ont leur vie, et les bois leurs prodiges.

DELLILLE.

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure.

LAMARTINE.

Le bois le plus funeste et le moins fréquenté

Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.

BOILEAU.

Dans le siècle où nous sommes, Il faut fuir dans les bois et renoncer aux hommes.

REGNARD.

De la dépouille de nos bois L'automne avait jonché la terre.

A. MILLEVOT.

Absol. Le bois, à Paris, le bois de Boulogne ; se disait surtout lorsqu'il n'était composé que de taillis : *Une promenade au bois*. Allons au bois. Tenez, Albert, lui dit-il, si vous m'en croyez, nous allons sortir ; un tour au bois en phédon ou à cheval vous distraira. (Alex. Dum.)